

[Patrimoine / Placements](#)

Baisse du livret A: où placer votre épargne disponible ?

"Ne mettez pas plus de 2 à 3 mois de votre épargne en produits de trésorerie"

La Tribune.fr - 05/02/2009

Interview de Bernard Paran, associé au cabinet de conseil en patrimoine Thésaurus



Comment vos clients gèrent-ils leur trésorerie depuis la crise ?

La situation est très paradoxale. D'un côté, nombre d'entre eux préfèrent remettre leurs grosses dépenses à plus tard. Mais de l'autre, ils refusent de bloquer leur argent. Ils restent sur des produits liquides, afin d'investir dès qu'une bonne affaire se présentera ou que la Bourse repartira. J'y vois une autre raison, d'ordre psychologique : plus l'argent est disponible, plus il est facile de le transférer en cas de rumeur de faillite.

Le passage du livret A de 4 à 2,5% va certainement ramener une partie de l'épargne vers des placements comme l'assurance vie...

Tout compte fait, cette baisse comporte des aspects positifs. Elle restaure une hiérarchie logique entre les placements que nous avons perdus en 2008 : plus on place son argent longtemps et mieux on est rémunéré. Désormais, le fonds en euros de l'assurance vie rémunère mieux que le PEL qui, lui-même, rapporte plus que le livret A.

Selon vous, quelle part de l'épargne faut-il garder disponible ?

Nous conseillons à nos clients d'avoir de côté deux à trois mois de dépenses courantes, auxquels il faut ajouter bien sûr de quoi payer les impôts pour ceux qui ne sont pas mensualisés.

latribune.fr

Lien permanent vers cet article :

<http://www.latribune.fr/patrimoine/placements/20090205trib000340160/ne-mettez-pas-plus-de-2-a-3-mois-de-votre-epargne-en-produits-de-tresorerie.html>